

Compte rendu de la réunion de l'association « Le vent tourne sur Jouhet »
avec M. D. Hulin, maire de la commune de Jouhet

le mardi 21 avril 2026, en mairie

Participants : Monsieur Dany Hulin, maire de Jouhet, Madame Céline Taillifet, adjointe, Monsieur Christopher Zoeb, vice-président de l'association « Le vent tourne sur Jouhet », Monsieur Jean-Eudes Arlot, secrétaire de l'association

Point 1: nous exprimons notre souhait que le conseil municipal délibère sur la présence d'éoliennes sur la commune, conformément à ses engagements anti éoliens indiqués lors de la campagne électorale et communique sa décision au préfet. M. Hulin confirme cet engagement et mettra au vote la position du conseil municipal : « favorable » ou « défavorable » aux éoliennes sur la commune de Jouhet et transmettra cet avis au préfet.

M. Hulin nous indique que la CCVG veut limiter les projets éoliens sur son territoire.

Point 2: nous posons la question de l'avenir des projets photovoltaïques ou agri-photovoltaïques sur la commune en mettant en évidence les choix nationaux de limiter l'artificialisation des sols, ce qui est le cas pour ces projets.

Notre association n'a pas encore défini sa position sur l'agri-photovoltaïque et étudie les projets en cours comme celui de Moussac près de Montmorillon.

M. Hulin nous informe qu'aucun projet n'est officiellement déclaré sur la commune mais que des études sont en cours. Il est favorable à des petits projets de quelques hectares mais défavorable aux grands projets.

Nous insistons sur l'impact négatif sur la biodiversité (augmentation de la température au sol, gestion du ruissellement des eaux de pluie). On doit veiller également aux mesures environnementales accompagnatrices de ces projets.

Point 3: aspect touristique de la "vallée des fresques", classement de la vallée, protection du périmètre de Saint-Savin

Nous considérons comme positif de développer le tourisme à Jouhet. M. Hulin s'y montre favorable et envisage de participer aux actions de la CCVG comme le projet d'une piste cyclable le long de la Gartempe en lien avec les communes de la vallée. Il nous fait part de la création d'une commission « environnement et cadre de vie » qui pourra s'impliquer dans ces projets et nous encourage, comme association, à participer à cette activité.

Point 4: le problème de l'eau sur la commune

nous posons la question de la pollution des eaux et de la distribution.

L'assainissement des hameaux, en particulier de Rillé, est entre les mains d'« Eaux de Vienne » qui a pris en compte ce besoin sans date de réalisation. On va plutôt vers des épandages privés sans qu'aucune étude récente n'ait eu lieu. Nous posons la question de savoir si un entretien est fait de la fosse « toutes eaux » existant à Rillé. Le maire va se renseigner.

Point 5: divers sujets en cours

- nous demandons quelles sont les intentions des élus au sujet de leur déclaration lors de la campagne électorale « il y a 25 logements vacants à Jouhet ». Le maire nous confirme qu'il y a une forte demande non satisfaite de logements à louer sur la

commune et qu'un dialogue avec les propriétaires aura lieu. Des aides devront être apportées afin de remettre des logements dans le circuit de la location.

- nous posons la question de l'accès à la fibre pour les hameaux et fermes isolées qui nous est promis chaque année pour l'an prochain. Le maire nous confirme que ce sera pour l'an prochain...

- nous nous inquiétons de la disparition de la boîte aux lettres de Rillé, la Poste nous ayant indiqué que c'est de la responsabilité du maire. M. Hulin nous assure que la commune n'a pas été consultée et va se renseigner sur la possibilité de rouvrir cette boîte aux lettres que les habitants de la partie « est » de la commune considère comme essentielle.

Nous remercions M. Hulin et Mme Taillifet de leur disponibilité et les assurons de la volonté de notre association de participer au développement de la commune dans le respect des buts de notre association.